

Département de la  
Haute-Loire

Arrondissement  
D'YSSINGEAUX

Communauté de  
Communes  
LOIRE SEMENE

DECISION N° 20240524\_P\_079  
DU PRESIDENT DE LA COMMUNAUTE  
DE COMMUNES « LOIRE SEMENE »

VU le code général des Collectivités territoriales, article L 5211-10 alinéas 3 et 4,

VU le procès-verbal de l'élection du Président et des Vice-Présidents en date du 04 juin 2020,

VU la délibération n° 20230711\_D\_090 du Conseil Communautaire du 11 juillet 2023 portant sur les délégations du Conseil Communautaire au Bureau et au Président,

Commission : Famille Enfance Jeunesse et Prévention de la Délinquance

**Objet : Signature d'une convention avec « Equi'Via Equithérapie » située sur la commune de Saint Just Malmont, pour des séances de médiation équine, dans le cadre du projet parentalité en faveur des parents et enfants de 2 à 7 ans du territoire**

Le Président,

N° 20240524\_P\_079

Décide

De signer une convention avec :

**OBJET**

**Equi'via Equithérapie  
4 chemin des sources  
La Ratelière  
43240 Saint Just Malmont**

Pour l'organisation de 4 séances de médiation équine en faveur des parents et enfants âgés de 2 à 7 ans du territoire.

**Dates :** Le 5 juin 2024  
Le 25 Septembre 2024

**Participants :** Parents et enfants de 2 à 7 ans du territoire.

**Montant :** 240€ TTC soit 60€ par séance

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture  
Ou sous-préfecture  
Le :

Fait à LA SEAUVE SUR SEMENE, Le 24 Mai 2024

AR Prefecture

043-244301131-20240524-20240524\_P\_079-AU  
Reçu le 03/06/2024

Le Président,

Frédéric GIRODET

